

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Mai 2019

111x19

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LE SOUVENIR FRANCAIS

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- LE SOUVENIR FRANCAIS : sis 35 avenue Victor Hugo
LES PENNES MIRABEAU
- Nom du président : Jean-Claude MARTIN
- Numéro SIRET : 775 676 182 00071

dont l'objectif est la conservation de la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France et participer à l'entretien de leurs tombes ainsi que les monuments aux morts a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission Jeunesse Citoyenneté Handicap qui s'est réunie le mercredi 15 mai 2019 a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 800 €

Après avoir entendu l'exposé le CONSEIL MUNICIPAL :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association SOUVENIR FRANCAIS d'un montant de 800 €
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR :	31
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 24 Mai 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA